



Hamois, le 13 mars 2020

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

En application des mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) pour lutter contre le Coronavirus, certaines décisions ont été prises.

Concernant les écoles, il a été décidé de suspendre les cours jusqu'au 03/04/2020 inclus.

Un accueil exceptionnel sera organisé dans chacune de nos écoles communales. Il sera strictement limité aux conditions édictées par le CNS, à savoir à destination uniquement de :

« (...)les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique) (...) qui n'ont d'autres solutions. Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées, les parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles. Nous en appelons à la responsabilité de chacun.

Nous vous demandons néanmoins :

- *d'être attentifs à déposer et à reprendre vos enfants dans la cour de récréation afin de limiter vos entrées dans les bâtiments scolaires, et de suivre les indications du directeur.*

- *si un enfant commence à développer les symptômes pendant le temps scolaire, il devra immédiatement rentrer chez lui et vous devrez contacter un médecin*

Pratiquement :

- Afin de nous aider à mieux nous organiser, nous vous demandons de compléter le formulaire ci-joint.
- Les horaires habituels sont maintenus.
- Il n'y aura pas de repas chaud, un pique-nique est à prévoir.
- L'accueil extra-scolaire est maintenu le mercredi après-midi aux horaires habituels. (réservation obligatoire)

Nous vous remercions de vous conformer à ces dispositions


Valérie WARZEE-CAVERENNE
Bourgmestre